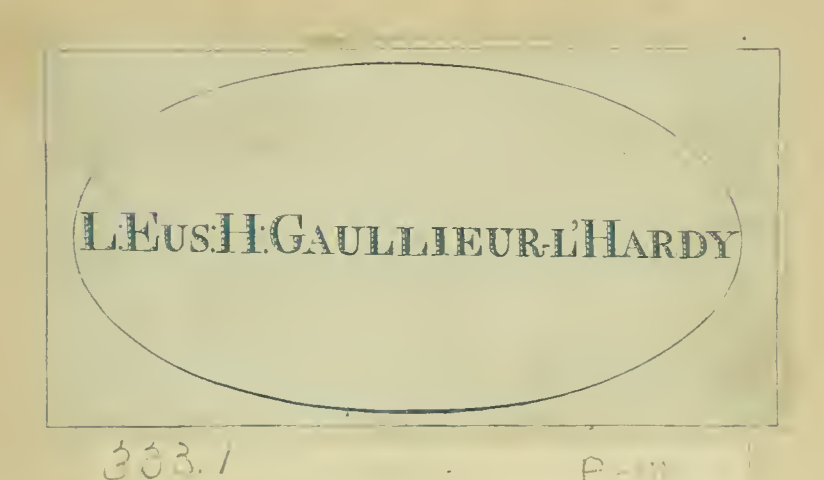
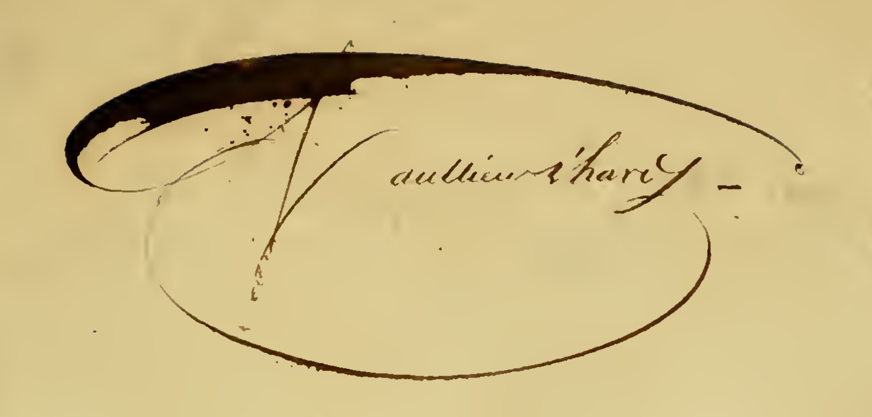



L. EUS. H. GAULLIEUR-L'HARDY



HISTOIRE

NATURELLE

DES DORADES

DE LA CHINE.

Je vois un Peuple antique, induſtrieux, immenſe;
Ses Rois ſur la ſageſſe ont fondé leur puiſſance,
De leurs voiſins ſoumis, heureux Légiſlateurs,
Gouvernant ſans conquête, & régnant par les mœurs.

Orphelin de la Chine, Trag. de VOLTAIRE.


POISSONS
DE
CHINE
PAR
MARTINET.

HISTOIRE
NATURELLE
DES DORADES
DE LA CHINE,

GRAVÉES par M. F. N. MARTINET, Ingénieur & Graveur du Cabinet du Roi;

ACCOMPAGNÉE d'Observations & d'Anecdotes relatives aux Usages, aux Mœurs & au Gouvernement de cet Empire;

PAR M. DE SAUVIGNY,

CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-LOUIS, Censeur Royal, &c.



À PARIS,

De l'Imprimerie de LOUIS JORRY, rue de la Huchette, près du Petit-Châtelet.

M. DCC. LXXX.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

AVERTISSEMENT.

DES différentes especes de *Dorades de la Chine*, la moins estimée est la seule qui soit connue en Europe. Les Relations de nos Voyageurs & l'Histoire du Pere *du Halde* n'en ont donné qu'une idée très-imparfaite, & même fausse à plusieurs égards.

M. Valmon de Bomare, dans son *Dictionnaire d'Histoire Naturelle*, à l'article *Dorade*, cite *M. Baster* comme Auteur *d'un très-bon Mémoire sur les Poissons dorés de la Chine, sur leurs variétés, & la maniere de les élever.* Il nous a été impossible, malgré toutes nos recherches, de nous procurer ce Mémoire; & ce qui pourroit nous empêcher de le regretter, c'est que la courte notice que *M. de Bomare* paroît en avoir tirée, renferme plusieurs erreurs, comme on le verra dans le cours de cet Ouvrage. Il nous suffit ici d'en relever deux ou trois : la premiere est de n'avoir parlé que d'une espece de *petits Poissons dorés*, connue à la Chine, sous le nom de *Kin-yu;* la seconde de leur avoir donné à tous également des yeux *grands* & *élevés ;* la troisieme d'avoir prétendu qu'aussi-tôt *qu'on les touchoit avec la main ils mouroient, ou tomboient en langueur*, &c.

Les Manuscrits qui sont entre nos mains, nous assurent du contraire. Ces Mémoires ont été faits à Pékin par un Chinois très-instruit (1). Ils ont été envoyés à un Ministre (2) en France, qui a bien voulu nous permettre d'en faire usage.

---

(1) C'est un de ceux qui sont venus en France, se perfectionner dans les Sciences & dans les Arts, & qui, de retour dans leur Patrie, cooperent à un Ouvrage très-curieux, ayant pour titre : *Mémoires concernant l'Histoire, les Sciences, les Arts, les Mœurs & les Usages des Chinois, par les Missionnaires Chinois*, chez NYON, Libraire, rue du Jardinet. Les deux Volumes V & VI viennent de paroître.

(2) M. BERTIN.

Tous les Poiſſons deſſinés & coloriés à Pékin, nous ſont parvenus avec les Mémoires ; & nous croyons pouvoir aſſurer que le burin & le coloris de M. MARTINET ont rendu les copies fort ſupérieures aux deſſins originaux. Il ſemble que l'Artiſte, qui s'eſt fait tant d'honneur dans l'*Hiſtoire Naturelle des Oiſeaux*, ſe ſoit ſurpaſſé dans un genre encore plus difficile.

Il paroîtra tous les mois un Cahier compoſé de ſix Planches enluminées, grand *in-folio* & grand *in*-4°. de trois à quatre feuilles d'impreſſion *in-folio*, & de deux ou plus *in*-4°. ſuivant que la matiere l'exigera ; & pour jeter une plus grande variété dans les Gravures, on y joindra quelques-uns des plus beaux Monuments, les Coſtumes & les ſites les plus remarquables par leur ſingularité.

Les Cahiers ſe diſtribueront au Bureau de l'*Hiſtoire Naturelle des Dorades de la Chine*, à côté de la *Veuve Ducheſne*, Libraire, rue Saint-Jacques. On s'adreſſera dans ce Bureau, pour Paris & pour la Province, à M. MARTINET, Ingénieur & Graveur du Cabinet du Roi.

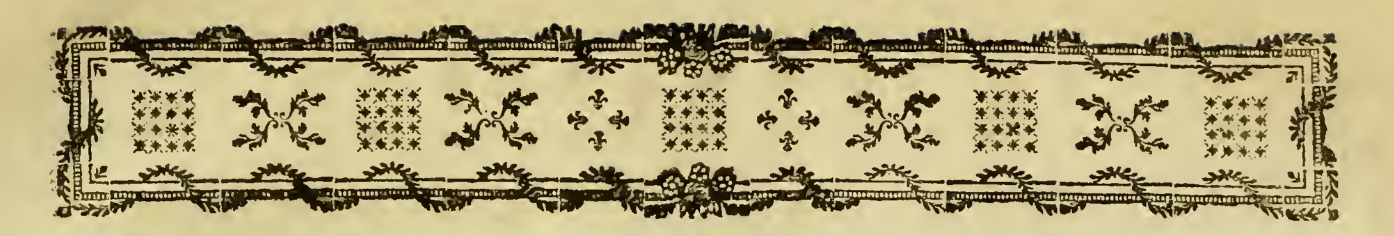
Le prix de l'*in*-4°. eſt de 7 liv. 10 ſols.

Celui de l'*in-folio*, 10 liv.

On trouve au même Bureau l'*Innocence du premier âge en France*, nouvelle édition, qui contient un *Diſcours ſur les progrès de la Langue françoiſe, l'Hiſtoire de Pierre-le-Long, la Fête de la Roſe, & la Cour d'Amour, in*-8°. *avec figures*, prix 3 liv. 12 ſols.




L'EMPEREUR CHINOIS,
Kin-long.
PANZI PINX.



HISTOIRE NATURELLE
DES DORADES
DE LA CHINE, &c.

INTRODUCTION.

LA Nation la plus polie de l'Europe a pour Antipodes (1) les Peuples les plus cérémonieux de la terre, les Chinois. Rien n'eſt plus frappant que le contraſte qui ſe trouve entre les Mœurs, les Uſages & les Loix de ces Habitants des deux extrêmités du Monde. On diroit que les éléments même auroient craint de ſe reſſembler. Les rivieres, les montagnes & les vallons de la Chine paroiſſent différer des nôtres par la forme, par les aſpects, & par les productions. Il faut convenir que cette différence eſt toute entiere à l'avantage des Chinois. La terre qu'ils habitent eſt la plus fertile & la plus peuplée de l'Univers ; les mers qui la bornent, & les rivieres qui l'arroſent, offrent encore à l'imagination un tableau plus étonnant ; c'eſt là que la nature ſemble avoir pris plaiſir à déployer ſes immenſes richeſſes : toutes les différentes eſpeces de Poiſſons connues en Europe, s'y trouvent raſſemblées & confondues avec beaucoup d'autres qui n'exiſtent que pour les Chinois.

(1) Cette expreſſion ne doit pas être priſe à la rigueur.

Peut-être croira-t-on d'abord que, séduits par la bonne foi superstitieuse du Pere *du Halde*, & par les rêveries d'un grand nombre de Voyageurs, nous avons adopté leurs absurdes exagérations ? Mais le soin que nous prenons dans le cours de cet Ouvrage, de les relever quand la matiere nous y invite, détrompera facilement nos Lecteurs.

Les Chinois sont le Peuple dont on a dit le plus de bien & le plus de mal ; on a beaucoup raisonné depuis cent ans sur les Mœurs & les Loix de cette Nation, que plusieurs Savants croient la plus ancienne de la terre ; un sujet si digne de l'attention des hommes, a fait naître de nos jours une foule d'Ouvrages estimables ; mais quels en ont été les résultats ? La curiosité du Public a-t-elle été satisfaite ? Nous ne pouvons le croire. Il reçoit toujours avec une égale avidité tout ce qui s'écrit pour & contre ; & son opinion flotte encore incertaine entre *M. de Voltaire* & *M. de Guignes*, *Dom Pernetty* & son Antagoniste, la Sorbonne & les Jésuites. Nous sommes bien éloignés de discuter toutes les pieces de ce grand procès. Nous sentons qu'il est presqu'impossible aujourd'hui d'en parler d'une maniere indifférente. Dans les disputes littéraires qui agitent tous les esprits, la neutralité d'un Écrivain est une mal-adresse, je dirois presque un crime dont les deux partis le punissent à la fois. Cette derniere réflexion plus approfondie, nous feroit perdre de vue l'objet que nous nous proposons : ne transportons point le lieu de la scene à Paris, & revenons promptement à nos Chinois. Ce que nous avons ajouté au titre de cet Ouvrage, nous impose la loi de les faire connoître avant de passer à l'Histoire Naturelle de leurs Dorades.

ARTICLE PREMIER.

Vues générales sur les Chinois; origine & durée de leur Empire.

Si le Peuple Chinois est l'objet des méditations les plus intéressantes; c'est qu'il est le seul sur la terre qui, civilisé depuis près de cinq mille ans, a conservé sans altération les traits caractéristiques de sa premiere origine. Ouvrons ses annales; mais passons sous silence les temps que les *Lettrés* les plus éclairés regardent comme fabuleux.

Arrêtons-nous un moment à *Fou-hy* (1), l'Apôtre & le Fondateur de cette vaste Monarchie. Nous voyons plusieurs Peuplades échappées des environs de la montagne *Ararat*, se répandre dans les terres fertiles qu'arrose le Fleuve *Jeaune*. Elles ne venoient point pour conquérir. Le desir de vivre sous un Ciel plus doux, dans des plaines jusqu'alors inhabitées, leur avoit fait abandonner leurs sauvages retraites; aussi, d'accord avec les droits du sang, l'amitié avoit présidé à la formation de ces différentes Peuplades: une douce égalité y régnoit; l'autorité des chefs de famille y étoit seule respectée; autorité sainte de laquelle découlent toutes les vertus sociales, & qui éleva l'homme à la connoissance, à l'adoration de son auteur. Heureux Chinois, vous ne l'avez jamais méconnue cette Loi

(1) Nous allons transcrire ce qui se trouve dans le premier Mémoire du tome II de l'Ouvrage dont il est parlé dans l'Avertissement. « *Les Lettrés Chinois n'ont jamais regardé comme fabuleux les regnes de Fou-hy, de Hoang-ti; aucun d'eux, c'est-à-dire, pas un seul n'a jamais douté que Fou-hy ne soit le Fondateur, & Hoang-ti le Législateur de la Monarchie Chinoise* ».

ſacrée de la Nature, qui dit à tous les hommes : « les premiers mouvements » du cœur, & les premiers conſeils de la raiſon vous commandent l'obéiſ- » ſance à vos peres ».

Le ſage *Fou-hy*, doué d'un eſprit ſupérieur, d'une éloquence perſuaſive, & d'une ame compatiſſante & juſte, ſentit qu'il étoit néceſſaire à l'homme de reconnoître un Dieu, & de l'honorer par un culte : il n'eut point la vanité de ſe donner pour un Prophete, il ne voulut point entraîner un Peuple ignorant & facile, par le charme & l'éclat des fictions, par l'aſcendant de ſon éloquence. Il eut aſſez bonne opinion de ſes ſemblables, pour ne leur enſeigner que ce qu'il croyoit. Il prêcha la vertu plus encore par ſes exemples que par ſes diſcours, & preſcrivit un culte auſſi pur que ſes mœurs. Les Chefs s'y ſoumirent, leurs enfants les imiterent, & tous à l'envi reconnurent *Fou-hy* pour leur bienfaicteur, leur premier Pontife & leur Souverain. Le reſte de la terre a pu dire avec quelque vérité :

La crainte fit les Dieux, l'audace fit les Rois.

CRÉBILLON.

Il en eſt de la pluralité des Dieux comme de celle des femmes ; ce ne fut point le ſentiment de l'amour qui fit adopter l'une & l'autre. Chez les antiques Chinois, le premier des ſentiments, la reconnoiſſance des enfants, fut la baſe ſur laquelle s'affermit l'autorité paternelle ; la reconnoiſ-ſance des Peuples poſa les premiers fondements de l'autorité monarchique, & du culte qu'on y rend à l'Etre-Suprême. Le Souverain fut reconnu pour le Fils du Ciel ; il reconnut ſes ſujets pour ſes enfants, & la tendre

foumiffion du fils pour le pere, devint en même temps loi particuliere, générale & facrée.

Rien n'eft plus loin de nos mœurs, & cependant plus conforme à la vertu & aux principes d'un bon Gouvernement que l'enthoufiafme des Chinois pour la piété filiale : « *C'eft*, difent-ils, *la vertu par excellence,* » *le lien de la fociété, le point d'appui de l'autorité ; c'eft la loi éter-* » *nelle du Ciel, la Juftice de la terre & la mefure de tout mérite. L'homme* » *eft ce qu'il y a de plus noble dans l'univers, & la piété filiale, ce qu'il* » *y a de plus grand dans l'homme* ».

Ofera-t-on dire que les Peuples de notre moderne antiquité ont auffi connu la piété filiale? Eh! de quelle maniere l'ont-ils connue? Toujours altérée dans fes principes, toujours fubordonnée à des Loix qui lui étoient étrangeres. Quels éloges Rome non corrompue encore n'a-t-elle pas prodigués à Fabius, Rome qui donnoit aux peres le droit de vie & de mort fur leurs enfants! On vit un pere, vieillard vénérable, au commandement de fon fils, s'arrêter & defcendre refpectueufement de cheval pour honorer en lui un Conful de la République. De nos jours le Gouverneur de Pékin, dans le plus pompeux appareil, étoit forti de fon palais ; de loin il reconnut fon pere, qui cherchoit à fe confondre dans la foule. Auffi-tôt il met pied à terre, pénetre jufqu'à lui, tombe à fes genoux, le falue, & attend qu'il foit paffé pour retourner à la tête de fon brillant cortege. Faut-il encore un plus grand exemple? l'Empereur lui-même, en 1777, alloit tous les cinq jours au moins fe profterner devant fa mere.

Pénétrons-nous du plus profond refpect pour le premier Apôtre de la

Divinité, qui fit adopter par des hommes ſimples & conſéquemment crédules, l'idée ſublime d'un culte dégagé de toute ſuperſtition. Admirons le premier Légiſlateur de la terre, qui fit des vertus naturelles, ſociales, civiles & religieuſes, les loix fondamentales du Gouvernement, loix qui, malgré les fréquentes invaſions des Tartares, les efforts multipliés des Tyrans, l'anarchie des guerres civiles, la ſoupleſſe artificieuſe des femmes & des flatteurs, les projets ambitieux des Grands; malgré le luxe enfin plus redoutable qu'eux, malgré le choc perpétuel de toutes les paſſions, ſubſiſtent toujours inébranlables après cinquante ſiecles, dans le plus vaſte, le plus riche & le plus peuplé des Empires.

Le genre & les bornes de cet Ouvrage ne nous permettent pas de donner à ces réflexions toute l'étendue dont elles ſont ſuſceptibles; cependant nous ne pouvons nous empêcher de mettre ſous les yeux de nos Lecteurs un contraſte bien étonnant.

D'un côté, c'eſt la nature encore brute, abandonnée à elle-même, qui n'a pour régler ſes penchants & perfectionner ſa raiſon que cette voix intérieure qui ſe fait entendre à tous les hommes, & cette voix dicte dans un coin de la terre des loix auſſi durables que le monde; loix que les vaincus font conſtamment adopter aux barbares qui les ſubjuguent.

D'un autre côté, nous voyons la Philoſophie, les Sciences & les Arts, après les ſiecles brillants d'Alexandre & d'Auguſte, élever par degré les eſprits aux connoiſſances les plus ſublimes, les plus variées, les plus étendues; déjà elles ont paſſé de la Grece en Italie, elles embraſſent l'Empire immenſe des Romains, en franchiſſent même les limites. Enfin elles

regnent

regnent avec orgueil ſur tous les Peuples civiliſés du continent. Ces Peuples ſont alors éclairés par un flambeau dont la vive lumiere s'oppoſe aux écarts de la raiſon, prête des charmes à la plus ſaine morale, & fait entrevoir pour prix de la vertu, une éternité de bonheur; & nous voyons ces Peuples, riches de tous les avantages connus, ſe laiſſer preſque toujours égarer par le fanatiſme, dégrader par la ſuperſtition, tourmenter par des loix tyranniques, variables, contradictoires. Ce n'eſt qu'après que les abus dans tous les genres ont été portés à leur dernier période; ce n'eſt qu'après une éclipſe preſque totale de l'eſprit des Nations, que la raiſon, ſortie avec effort de ſon tombeau, a commencé à donner aux hommes, éveillés par l'intérêt commun, dés idées plus juſtes, des loix moins capricieuſes; & à l'autorité monarchique ou républicaine, c'eſt-à-dire à l'autorité purement temporelle, une correſpondance moins indirecte & moins vague entre ſes différents rameaux.

De tout cela que devons-nous conclure? Que les plus profondes combinaiſons de l'eſprit ne valent pas les premieres impulſions de la nature, & que tu parlois le langage de la raiſon, éloquent & vertueux *Rouſſeau*, quand tu diſois : « Je conviens que les hommes ſont méchants; mais » je ſens que l'homme eſt né bon ».

ARTICLE II.

Loix fondamentales ; cauſes de leur durée.

Ce ſentiment de *Rouſſeau* eſt le principe de tout bien; l'opinion contraire eſt la ſource de tout mal. Que la guerre & la liberté ſoient la

base de vos loix, vous créez des Spartiates qui fouleront aux pieds toutes les autres passions. Persuadez à un Peuple naissant qu'il doit un jour conquérir la terre; & d'une Bourgade du Latium vous ferez la Capitale du monde. Inspirez une aveugle soumission aux décrets sanguinaires d'un faux Prophete, les fanatiques vont peupler la terre. Couronnez-y les caprices d'un despote, vous y faites ramper des esclaves.

Est-il vrai, comme le dit le célebre Auteur de l'*Esprit des Loix*, qu'un pouvoir doit être balancé par un autre, & que, du choc perpétuel de cette double autorité, résulte la force d'un Empire? Un résultat plus sûr est la défiance réciproque, la fausseté, la haine & le malheur de se rendre méprisable en méprisant autrui.

J'aime mieux le Vieillard du bon *la Fontaine*. Ses enfants n'ont pu rompre un faisceau de dards liés ensemble: en les détachant, le Vieillard les brise & dit:

Vous voyez, mes enfants, le prix de la concorde.

Cette idée simple, cette vérité palpable a dû se présenter la premiere à des hommes dont le cœur n'avoit pas encore eu le temps de se corrompre; égaux par la nature, réunis par choix, ils crurent ne former qu'une grande famille. Les devoirs mutuels du pere & des enfants, *Fou-hy* ne fit que les étendre des sujets au Souverain, & de ce pere du peuple à tous ceux qui le reconnoissoient pour tel. La piété filiale, qui conduit sans effort à la subordination, fut aussi la premiere loi qui lia le fils au pere, le peuple au chef, & ce Fils du Ciel au Ciel même.

Telle fut la baſe ſur laquelle s'éleva la conſtitution politique, civile & religieuſe des Chinois. Cette morale qui, chez d'autres Peuples, ne devroit être ſoumiſe qu'à une puiſſance purement ſpirituelle, & qui cependant ne l'a pas moins été toujours à je ne ſais quelle opinion populaire, & aux vaines ſpéculations philoſophiques; cette morale, dis-je, qui eſt une, univerſelle, préſida ſeule à la Légiſlation Chinoiſe, & les vertus qu'elle nous conſeille, furent commandées par des loix poſitives; l'oubli, la ſimple omiſſion des devoirs ſacrés de parent, de concitoyen, les crimes de leſe-humanité, les moindres fautes en ce genre furent enviſagées comme des attentats aux Loix fondamentales du Gouvernement; bien différent de ceux de l'Europe, où tout homme qui s'interdit le vol, l'aſſaſſinat & la révolte contre le Souverain, peut devenir à la fois mauvais maître, mauvais frere, mauvais mari, mauvais fils, mauvais pere, médiſant, menteur, ingrat, &c. ſans pouvoir être repris par les Loix.

Ce ne fut pas encore aſſez pour le Légiſlateur Chinois de forcer les hommes à être juſtes & bons, à remplir tous les devoirs que preſcrit la morale; il ſut attacher pour jamais à ces devoirs, non les égards d'une politeſſe aſſervie aux variations de la mode, & qui ne ſont ſentis & pratiqués que par le petit nombre; mais un cérémonial fixe, invariable, auquel ſont également aſſujettis le dernier homme du peuple, & le premier Mandarin de l'Empire; nous n'avons oſé dire l'Empereur lui-même: nous ſavons qu'on dit en Europe que les Rois n'ont point de parents.

Que penſeroient des Européens, en voyant le plus puiſſant des Potentats deſcendre de ſon Trône impérial, dès que le devoir l'appelle,

aux aſſemblées de ſa famille, y paroître ſans pompe ; & dépouillé de toutes les prérogatives du Trône, s'aller rejoindre à la branche dont il eſt ſorti, pour y prendre le rang que l'âge ſeul peut lui donner ?

L'âge qui marque les rangs dans l'intérieur des familles, les fixe auſſi dans la ſociété ; c'eſt en Chine ſur-tout que la vieilleſſe jouit des avantages les plus flatteurs. Rien n'eſt plus juſte en effet que le reſpect pour les vieillards ; la politeſſe autrefois s'en étoit impoſé le devoir. Malheur aux Peuples qui laiſſent tomber en déſuétude cette loi de la nature à laquelle tous les hommes ſont intéreſſés ; cette loi qui rendoit la jeuneſſe plus docile aux leçons, & la vieilleſſe plus digne d'en donner ; la plus importante peut-être de toutes les loix, & ſûrement la plus douce & la plus conſolante pour l'humanité !

Après avoir jeté un coup-d'œil ſur les principes du Gouvernement de la Chine, & ſur la cauſe de leur durée, il nous reſte à montrer comment ils ont été tranſmis de ſiecle en ſiecle juſqu'à la génération préſente.

ARTICLE III.

Des King, ou des premiers Livres claſſiques.

Pour fixer les idées du peuple ſur les principaux devoirs de l'homme & du citoyen, *Fou-hy* inventa des ſignes ſymboliques qu'il traça autour d'un cercle, & qu'il fit ſuſpendre dans les lieux les plus fréquentés. Ce monument, le plus ancien qui ſoit ſur la terre, ſubſiſte encore tel qu'il eſt ſorti des mains du premier Légiſlateur des Chinois.

Yen-ti, qu'on peut regarder comme le ſecond, & qui mérita le nom

respectable de *Laboureur céleste*, pour avoir enseigné ou perfectionné le plus utile de tous les Arts, doubla les combinaisons de *Fou-hy*, qu'on nomme les huit *koua*, ou les huit *signes* suspendus. Ces huit *koua* forment trois rangs de lignes droites, entieres & brisées, & divisées en huit parties. *Yen-ti* les porta jusqu'à six rangs. Il y renferma tout ce que l'homme alors pouvoit & devoit savoir. Que de Nations, dans le dix-huitieme siecle, sont privées de l'avantage dont peuvent s'enorgueillir les Chinois depuis près de cinq mille ans! Quelle foule de citoyens, chez les Peuples les plus éclairés, ont toujours ignoré les Loix sous la garde desquelles ils jouissent de leurs biens, de la vie & de la liberté!

Deux mille six cents quatre-vingt-treize ans avant l'ere vulgaire, sous le regne d'*Hoang-ti*, un homme de génie inventa les premiers caracteres susceptibles d'exprimer toute espece d'idées, & soumis à un petit nombre de regles. Il se nommoit *Ysang-kié*; les Chinois le regardent avec raison comme un des bienfaicteurs de la Patrie:

> C'est de lui que leur vient cet Art ingénieux,
> De peindre la parole & de parler aux yeux.

Hoang-ti ne se borna pas à en faire l'Historiographe de l'Empire, il en fit aussi son Ministre.

C'est à cette époque que l'on fait remonter l'usage de n'élever à tous les emplois & à toutes les dignités, que des hommes instruits dans les Lettres; on distingua seulement les Docteurs ès-Loix des Docteurs en l'Art de la Guerre; & cette distinction, toute entiere à l'avantage des

premiers, prouve que ce n'a point été par des conquêtes que le plus ancien & le plus puiſſant des Empires s'eſt ſoutenu & s'eſt agrandi.

La guerre offenſive eſt contraire à la morale, & conſéquemment aux principes du Gouvernement Chinois. Les Lettrés la regardent comme une maladie de l'eſprit ou du cœur; & les Guerriers ſont pour ces hommes ſages ce que les Médecins ſont pour nous, quelquefois utiles, ſouvent dangereux.

Les Lettrés, au contraire, chargés de ſoulager leur Monarque dans ſes fonctions les plus importantes, de rendre la Juſtice au Peuple, de maintenir la pureté de la morale, d'enſeigner la jeuneſſe, de diſtinguer dans le nombre ceux dont l'eſprit eſt propre aux Sciences ou aux affaires, & enfin de fixer & de répandre les découvertes dans les Arts d'utilité; les Lettrés, dis-je, ont formé de tout temps un corps inébranlable, au milieu de ces chocs violents qui renverſent les Empires, & de tous les germes de corruption qui les minent ſourdement. Pour juger de ce corps, & de la force de ſa conſtitution, il ſuffira de dire que l'Idolâtrie s'eſt emparée de l'eſprit des Peuples, qu'elle eſt montée juſques ſur le Trône; que les Bonzes, parlant au nom du Ciel, ont ſoufflé leur fanatiſme dans le cœur des Empereurs, & ſur-tout de leur Favorites, & que la Religion des premiers ſiecles, qui n'avoit pour elle aux yeux des hommes ni la reſſource de l'inſpiration, ni celle des miracles, n'a jamais ceſſé d'être la Religion du Gouvernement.

Dès que les Chinois purent faire uſage de l'Art d'écrire, on fit choix parmi les Lettrés *de la premiere Claſſe*, des deux hommes les plus

vertueux, pour être ſans ceſſe auprès de l'Empereur, & recueillir, l'un ſes paroles, l'autre ſes actions; on nommoit le premier, l'Hiſtorien de la gauche; le ſecond, l'Hiſtorien de la droite; l'Hiſtorien en titre puiſoit dans leurs écrits tout ce qui méritoit d'être tranſmis à la poſtérité; il y ajoutoit ce qui ſe paſſoit de plus remarquable dans le reſte de l'Empire, & en compoſoit l'Hiſtoire générale.

Le noble emploi de faire connoître aux générations futures, les loix, les mœurs & les uſages de leurs ancêtres, abandonné parmi nous à tout homme ſans aveu qui daigne s'en occuper, fut de tout temps regardé par les Chinois comme une des fonctions les plus graves, les plus importantes que les premiers hommes de l'Etat ſont ſeuls dignes de remplir. Qu'en a-t-il réſulté? Un ton ſimple, auſtere & monotone, peu fait pour nous plaire; mais un Ouvrage d'une véracité reconnue, d'une utilité locale; un monument reſpectable, où les actions vertueuſes ſont retracées ſans faſte, où ſe montrent les vices dans toute leur difformité, enfin, où ſans ceſſe on rappelle les Chinois aux ſages principes de leur Gouvernement.

Les *koua* de *Fou-hy*, combinés par *Yen-ti*, commentés par *Ouen-ouang* & ſon fils, & enfin par *Confucius*, forment le premier des Livres claſſiques ou ſacrés que les Chinois nomment *l'Y-king*.

Le *Chou-king* eſt le ſecond: c'eſt un recueil de ce que les Empereurs, les Sages, & les Grands de la haute antiquité, ont fait & dit de plus conforme à leur doctrine, & de plus propre à ſervir de regle de conduite. Il étoit compoſé de cent chapitres; *Confucius* le réduiſit à

cinquante, tel à-peu-près qu'il eſt à préſent (1). Rien n'eſt comparable au reſpect des Chinois pour le *Chou-king*, qu'ils appellent, *le Livre ſupérieur, l'écho de la volonté du Ciel.* Leur dernier Empereur, tout idolâtre qu'il étoit, en a fait l'éloge le plus pompeux, & même l'a traduit en Langue Tartare, ſous le titre de *Livre du Gouvernement.* Nous doutons que cet excellent livre de morale ſoit jamais regardé par les Européens comme un bon guide en politique. Lui refuſeront-ils leur eſtime? Non, quant à la théorie; les vertus qui ſervent de baſe au Gouvernement Chinois ſont de tous les ſiecles & de tous les pays, mais fondamentales en Chine; elles ne ſont qu'acceſſoires en Europe: c'eſt à quoi n'ont pas réfléchi nos Politiques moraliſtes, tel que le bon *Abbé de Saint-Pierre.*

Rien ne décele mieux le principe ſur lequel nos Loix ſémi-féodales ſont appuyées, que le mépris de l'homme d'Etat pour les ſpéculations du ſage. Suppoſons *Richelieu* & *Mazarin* entre le vertueux *Confucius*, & le ſubtil *Machiavel.* Auquel auroient-ils donné la préférence? Le P. *Joſeph* eût volontiers cédé ſa robe à l'un; mais il eût craint que l'autre ne lui eût enlevé ſa faveur.

On diroit qu'il y a trois ſortes de morales, celle de la Religion, celle de l'homme du monde, celle de l'homme d'Etat: on ſent bien pourquoi je ne parle pas de celle de l'homme de Cour.

(1) Il eſt en cinquante-huit chapitres. La Traduction publiée par *M. de Guignes*, a mérité le ſuffrage des Lettrés.

Nous nous ſommes fait un devoir de n'admettre dans cette introduction que les idées adoptées par le Gouvernement Chinois. Il paroît juſte d'établir ce qu'une Nation penſe d'elle-même, avant de faire connoître ce que les autres Peuples en ont dit.

C'eſt

C'eſt cette diverſité, ſi nous l'oſons dire, d'opinions pratiques ſur les premiers devoirs de l'homme qui contribue le plus à relâcher parmi nous les liens de la ſociété. L'inobſervation de ces devoirs ne provoque point la rigueur de nos Loix Européennes. Choſe étonnante, que les Peuples auxquels les plus grandes vérités ont été révélées, & qui font profeſſion de ſuivre une morale pure & ſainte, aient toujours montré pour cette derniere moins d'attachement que pour les actes extérieurs d'une dévotion trop ſouvent minutieuſe. On diroit que leurs Gouvernements, lorſqu'ils affectoient le plus d'intolérance & de fanatiſme en matiere de religion, ne voyoient qu'avec une ſorte d'indifférence cette morale ſublime qui en fait partie. Le Gouvernement Chinois a vu tout autrement que les nôtres; il s'eſt montré indifférent ſur la maniere dont le culte eſt rendu au Créateur; mais il a voulu que la morale qui parle à tous les hommes le même langage, fût la même pour tous les citoyens; ſûr d'oppoſer par elle une digue toujours ſubſiſtante aux flots tumultueux des paſſions. Si les paſſions en effet ſont la force ou la ruine des Empires, ſelon la direction qu'elles reçoivent; des Loix fondées ſur des vérités éternelles, non conteſtées; des Loix qui veillent inceſſamment ſur la pratique de ces grandes vérités, ſont donc les meilleures Loix qu'on puiſſe donner aux hommes, & le joug qu'elles impoſent eſt d'autant plus aſſuré, qu'en s'y ſoumettant on croit n'obéir qu'à la nature.

Il faut l'avouer, nous ne jouiſſons pas des mêmes avantages. Nos premiers Légiſlateurs ont été des barbares; leurs Loix, dictées par la force, faiſoient conſiſter la vertu dans le courage, & la juſtice dans

C

le ſuccès. Mais, nous dira-t-on, les devoirs preſcrits par le culte ont dû réparer tous les maux produits par la légiſlation. Ouvrez vos faſtes, & vous reconnoîtrez l'aſcendant des préjugés, inculqués dès l'enfance, & revêtus de la ſanction des Loix. Vous verrez les vérités, même de la morale, obſcurcies, dénaturées par la ſuperſtition ; vous verrez la piété s'égarer, & la charité devenue tyrannique & cruelle ; vous verrez des faits indifférents, des actions louables en bute au déshonneur, expiés dans les ſupplices ; de fauſſes vertus, des crimes réels, objets de l'admiration générale. Mais que ſert de retracer les erreurs de nos peres, & les malheurs dont ils ont gémi, & les crimes dont nous rougiſſons encore pour eux ? La raiſon tardive a reparu, le culte s'eſt épuré, la Légiſlation a proſcrit ſes abus les plus choquants, les Arts enfin ont brillé du plus grand éclat ; mais la morale trop négligée, toujours ſubordonnée à des conventions, ne ſauroit acquérir cette uniformité, cette force active qui regne ſur les mœurs publiques, & qui ſeule peut en garantir la durée. D'orgueilleux Moraliſtes en ont fait l'objet de leurs ſpéculations ; les uns l'ont enveloppée de ſophiſmes, les autres, plus hardis, ſe ſont fait gloire de douter de tout, de nier tout, & de dire en face à des Peuples éclairés, à des Chrétiens, que le lien ſacré des hommes, la piété filiale n'étoit qu'un effet de l'habitude, qu'une convention purement humaine.

Une ſemblable aſſertion ſouleveroit, contre ſon auteur, l'Empire entier de la Chine, & feroit frémir l'Empereur juſques ſur ſon Trône. Pour une cauſe moins grave le Fondateur de la Dynaſtie des *Yuen*, d'ailleurs recommandable par des qualités peu communes, a rendu ſa mémoire

à jamais exécrable. Il avoit ordonné la destruction des tombeaux de ses prédécesseurs. Le Mandarin, chargé de cette odieuse commission, exhuma les cadavres, les dépouilla des ornements impériaux, enleva l'or & les pierreries, & profana les ossements de la maniere la plus outrageante. l'Empereur, pour le soustraire sans doute aux premiers mouvements de l'indignation publique, le retint quelque jours en prison, & lui rendit sa faveur avec la liberté. Le souvenir d'une pareille atrocité, dont le fanatisme sur-tout nous a présenté jadis plus d'un exemple, a pu quelquefois en Europe, être effacé par l'éclat des grandes actions ; mais en Chine rien ne répare la violation faite à l'un des préceptes les plus recommandés par le *Chou-king*, & le nom du coupable, malgré le respect qu'imprime la qualité de Monarque, malgré les prospérités de son regne, n'a jamais encore, dans le long cours de six siecles, été prononcé par un Chinois qu'avec horreur.

Tel a été, depuis plus de trente siecles, l'ascendant du *Chou-king* sur les opinions: Il a toujours servi de digue au torrent des mauvaises mœurs ; ramené les Lettrés à ses principes ; prévenu ou vengé l'oppression en faisant trembler les Despotes, en leur montrant leur chûte inévitable, & leur mémoire à jamais flétrie. Qu'un Empereur soit un monstre tel que l'ont été *Kié* & *Tcheou*; le *Chou-king* n'invite point les Peuples à la révolte; mais la fortune cesse-t-elle de favoriser le Tyran, les Peuples ne croient pas devoir s'opposer à la volonté du Ciel, *Kié* & *Tcheou* se trouvent sans Soldats & sans Sujets, & les Dynasties des *Hia* & des *Thang*, finissent en leurs personnes.

Ne cherchons point ailleurs la cause des fréquentes révolutions qui n'ont encore ébranlé le Trône, que pour mieux raffermir le Gouvernement dans ses principes. Ces exemples frappants sont la leçon la plus forte, le frein le plus redoutable que puissent donner des enfants à un pere qui veut cesser de l'être.

Causes pour lesquelles plusieurs Savants d'Europe nient l'authenticité des Kings, *& l'ancienneté du Peuple Chinois.*

Ce ne fut que sous la Dynastie des *Tcheou* que les Princes feudataires & les Vice-Rois, affranchis du joug de l'Empereur, voulurent peu-à-peu légitimer leurs usurpations. Des Lettrés, vendus à ces nouveaux maîtres, essayerent d'affoiblir le respect des Peuples pour le *Chou-king*, en s'efforçant d'en corrompre le texte, en lui donnant des interprétations favorables à leurs vues.

Les Guerres civiles, & les jalousies perpétuelles des grands Vassaux, le brigandage & la confusion qui en sont la suite; les faux principes que les Lettrés novateurs s'efforçoient d'introduire dans un Empire six fois plus vaste que la France, gouverné seulement par les mœurs; tous ces fléaux accumulés durent être plus funestes aux mœurs, que ne l'a été pour nos ancêtres le despotisme absurde de la féodalité. Au moins nos Ministres sacrés avoient le droit d'interposer l'autorité du Ciel, & de faire trembler les Peuples sous la volonté absolue d'un Dieu qui s'est manifesté.

En Chine, un ſeul homme ſans miſſion, n'étant ni Soldat, ni Magiſtrat, ni Prêtre, mais joignant aux vertus de *Caton*, à la ſageſſe de *Socrate*, un génie plus profond & plus vaſte, une ame plus enflammée pour la vérité, plus dévouée même à la Patrie; un homme, dis-je, oſa lutter ſeul contre le pouvoir arbitraire d'une foule de Tyrans, les adroites perſécutions de novateurs beaux-eſprits, & la dépravation univerſelle. Sans parler aux Peuples un autre langage que celui de la raiſon, les rappellant à leurs premiers devoirs, ſans en adoucir l'auſtérité, vainqueur des temps & de la perverſité des cœurs, il ſut donner une nouvelle vie à la doctrine de leurs Ancêtres, & les ſemences de vertu, que ſes exemples, ſes diſcours & ſes écrits ont fécondées, germent encore dans cet immenſe Empire, après vingt-trois ſiecles de ſuccès.

A ces traits, vous reconnoiſſez *Confucius*; ſes travaux innombrables rétablirent les *King* dans leur antique pureté, ſon génie pénétrant en fit diſparoître tout ce que la vanité, l'intérêt & la flatterie inſidieuſe y avoient furtivement gliſſé: le *Chou-king*, eſpece d'annales de l'Empire, fut réduit à un ſimple extrait, que *Confucius* ne fit remonter que juſqu'à l'Empereur *Yao*, & qu'il diviſa en dix Chapitres.

Ce monument élevé à l'ancienne doctrine, où ſe trouvent conſignées, ſans art, les harangues, les ſentences, & les belles actions des plus vertueux perſonnages de l'antiquité, dépoſoit ouvertement contre les uſurpations des grands Feudataires, & les aſſertions dangereuſes de leurs complaiſants Lettrés. Le *Chou-king* dut donc éprouver les plus fortes contradictions. Le Prince dont il contrarioit le plus les vues, fut auſſi

celui qui lui porta le coup le plus terrible. Ce Tyran se nommoit *Tsin-chi-houang* ; il avoit ajouté cinq Provinces à la sienne, & détruit la balance qui s'opposoit à une révolution générale. Bientôt il renversa du Trône le dernier Empereur de la Dynastie des *Tcheou*, & détruisit entiérement, par une adroite politique, autant que par la force de ses armes, cette nombreuse populace de Despotes qui déchiroient l'Empire ; il avoit préparé cette secousse violente, en se disant du sang d'un des premiers Empereurs, prédécesseurs d'*Yao*, fable inventée par lui-même, & accréditée par les beaux-esprits de sa Cour, qui, de leur côté, étoient en guerre ouverte avec les Disciples de *Confucius*. Il substitua aux Grands-Vassaux de la Couronne, les Officiers de ses Troupes ; mais il borna leur autorité, en les rendant seuls intermédiaires entre le Peuple & lui. Pour prévenir les révoltes, il dépouilla de tous leurs biens les habitants des Provinces conquises, les réduisit à la condition de manœuvres & d'esclaves, & les accabla sous le poids des plus rudes travaux. Les terres de ces malheureux Colons furent partagées entre les Soldats qui l'avoient suivi dans ses conquêtes. On voit par-là qu'il voulut rendre la forme du Gouvernement purement militaire, chose inouie en Chine, & condamnée par les Kings. Le respect unanime des Peuples pour les Livres canoniques, où l'ancienne forme se trouvoit consignée, réclamoit seul contre la nouvelle. Il ne restoit donc plus que des Livres à combattre ; foible barriere à surmonter pour le Monarque le plus absolu, pour le Tyran le plus habile & le plus heureux.

Nous avons parlé plus haut des sectes ennemies des Disciples de

Confucius. Celle qui s'étoit toujours pliée le plus ſervilement aux volontés du Conquérant, portoit le nom de *Tao-ſée*, & ſe ſignaloit par ſa haine contre les vrais Lettrés. *Tſin-chi-hoang* ſe flatta quelque temps que la protection dont il l'honoroit la rendroit aſſez puiſſante pour détruire les partiſans de l'ancienne doctrine. Il affecta même quelque temps une ſorte d'équité, ou plutôt d'indifférence dans cette guerre littéraire; mais voyant que tous les combats, dont les Lettrés ſortoient trop ſouvent vainqueurs, ne ſervoient qu'à mieux faire éclater l'authenticité des *Kings*, & la ſainteté de la doctrine des Ancêtres; voyant enfin l'impoſſibilité de faire triompher, avec les ſeules armes du raiſonnement, les abſurdités du paganiſme qu'il avoit adopté, l'injuſtice de ſes uſurpations, & de l'oppreſſion barbare dans laquelle tous ſes Peuples gémiſſoient; il fit jeter dans les flammes ſept cents Lettrés, le *Chou-king* & les autres Livres ſacrés. Il défendit, ſous peine de la vie, de conſerver un ſeul des Livres proſcrits; les perquiſitions les plus rigoureuſes furent faites dans tout l'Empire, & toujours ſuivies des exemples les plus effrayants : ces recherches étoient d'autant plus faciles à faire, que les Livres alors n'étoient écrits que ſur des Tablettes de bambou, & que chaque Tablette, longue de douze pouces, ne contenoit que vingt à vingt-cinq caracteres. Le volume énorme de ces Livres; l'activité infatigable du Tyran, de ſon Miniſtre & de ſes Satellites; les récompenſes accordées aux dénonciateurs; tout concouroit à l'anéantiſſement des *Kings*. Un nouvel acte de cruauté, en redoublant la terreur générale, devoit alors porter le dernier coup. Quatre cents ſoixante Lettrés, accuſés de s'être plaints, périrent publiquement

dans les flammes, & tous les autres furent proſcrits. Le fils aîné de ce barbare Empereur fut lui-même condamné à l'exil, pour avoir voulu, en ſe jetant aux pieds de ſon pere, faire adoucir la rigueur de ce ſanglant Arrêt.

Cette perſécution, la plus horrible peut-être qu'un Deſpote ait oſé concevoir, & la courageuſe réſiſtance des Lettrés nous paroiſſent devoir également dépoſer en faveur du *Chou-king*, & des autres Livres canoniques des Chinois; c'eſt ſur-tout à des faits qui ne ſont point ſurnaturels, qu'on peut appliquer cette ſentence d'un de nos Poëtes:

J'en croirai des témoins qui ſe font égorger.

Perſuadés des vérités morales du *Chou-king*, les Lettrés & tous les Chinois en général l'étoient également, des vérités hiſtoriques tranſmiſes de génération en génération par les hommes les plus reſpectables & les plus importants de l'Empire.

Tſin-chi-hoang ne vécut que ſept ans après la deſtruction du corps des Lettrés; mais il laiſſoit un Miniſtre imbu de ſes principes, & non moins féroce que lui. Le fils aîné du Tyran, qui, pour un trait d'humanité, s'étoit vu condamné à l'exil; ce malheureux Prince, héritier de l'Empire, reçut du Miniſtre *Ly-ſée* un faux Arrêt de mort, quand la mort de ſon pere l'appelloit ſur le Trône. Cette barbare politique de *Ly-ſée*, en lui aſſurant la ſuprême puiſſance ſous une foible minorité, ſembloit replonger les Peuples dans un nouvel abyme de malheurs; elle ne fit qu'accélérer la chûte du Miniſtre, & l'extinction de la race du Tyran.

Lieou-

Lieou-pang, Soldat de fortune, qui s'empara du Trône, & qui prit alors le nom de *Kao-Tſou*, rappella les Lettrés ; mais ne révoqua point, par politique, l'édit de proſcription porté contre les *Kings* ; il ſe borna ſeulement à ne le pas mettre à exécution ; il permit pourtant, dans la onzieme année de ſon regne, qu'un Lettré oſât lui préſenter un Ouvrage ſur le Gouvernement ; Ouvrage dont les principes étoient appuyés ſur l'autorité des *Kings*, & confirmés par de fréquentes citations ; ce qui nous prouve que la tradition des *Kings*, toujours chere aux Peuples, n'avoit pas été perdue ; nous ſerions d'autant plus portés à le croire, que de temps immémorial les Chinois avoient regardé comme un point eſſentiel de leur éducation, d'apprendre littéralement les principaux faits de leur Hiſtoire, & de la doctrine de leurs Ancêtres, je veux dire le *Chou-king*. C'eſt à nos Lecteurs à juger ſi cette Nation patiente & réfléchie en auroit pu ſi-tôt perdre la mémoire, & ſur-tout depuis que *Confucius* l'avoit abrégée. D'ailleurs le grand nombre des Lettrés échappés aux flammes ; des hommes qui avoient paſſé toute leur vie à étudier, à défendre les *Kings*, n'étoient-ils pas en état de les rétablir quand ils n'auroient eu recours qu'à leur mémoire.

Cette fameuſe proſcription que l'on cite ſi ſouvent pour nier l'authenticité du *Chou-king*, révoquée ſous le regne d'*Ouen-ti*, vingt-deux ans après ſa publication, n'a pas été plus de ſix à ſept ans en vigueur. Quels ſont les Livres ſur la terre (nous ne parlons point des Livres ſur leſquels la foi que nous profeſſons doit nous impoſer un reſpectueux ſilence) ; quels ſont les Livres avoués généralement des Nations, qui,

avant l'invention ſi moderne de l'Imprimerie, n'aient pas été perdus plus long temps pour la multitude ? Finiſſons cet article par ces paroles de Confucius : *Si le Tien*, diſoit-il à ſes Diſciples, *n'eſt pas contraire à la doctrine que j'enſeigne, les hommes ne réuſſiront pas à la détruire.*

Sur le recouvrement du Chou-king.

En montant ſur le Trône, *Kao-tſou* avoit révoqué toutes les Loix odieuſes du Tyran ; mais à ſon exemple il vouloit régner ſeul, & pour y parvenir plus promptement, ainſi que plus ſûrement, il laiſſa aux Partiſans de *Tſin-chi-hoang* les terres dont ils étoient depuis pluſieurs années paiſibles poſſeſſeurs ; cette politique adroite enlevoit pour jamais aux familles de tous les Grands-Vaſſaux l'eſpoir de remonter au rang dont ils avoient été précipités, & faiſoit perdre ſans retour l'antique communauté des biens.

Ces deux objets ſi intéreſſants pour le plus grand nombre, l'autorité des Grands-Vaſſaux, & la communauté des biens, ſe trouvoient conſacrés dans le *Chou-king*, & dans les autres Ouvrages canoniques. Que pouvoit faire un homme du Peuple ambitieux & adroit, devenu Empereur par la force des armes, & non par le choix libre de la Nation ? Prouver la fauſſeté des *Kings* par les archives même de l'Empire, tombées en ſa puiſſance ; ou, ſi intérieurement il en reconnoiſſoit l'authenticité, retarder au moins la révocation d'un Edit dont il recueilloit le fruit, ſans qu'on pût lui reprocher tout ce que cette proſcription avoit eu d'odieux.

Quand le vœu général força pour ainsi dire le Souverain à révoquer cet Edit, la politique de cette Dynastie, encore nouvelle, ne cessa pas d'être la même. Des lenteurs affectées, un faux air de respect, rendirent la recherche, sur-tout du *Chou-king*, très-difficile & très-longue. Ce ne fut que plus de soixante ans après la révocation que reparut enfin le Tribunal, chargé de publier & d'enseigner les Livres sacrés. Encore les Empereurs ne voulurent-ils pas alors faire subir au *Chou-king* un examen juridique, afin de le priver de l'authenticité nécessaire aux Livres qui portent le titre de *Kings;* mais ils souffrirent qu'ont l'enseignât dans le College Impérial. La Cour affecta de tolérer cette même Doctrine qui la condamnoit, & qui ne pouvoit être suppléée dans l'esprit des Peuples, comme il arrive quelquefois aux Grands de se laisser dire des vérités offensantes par le subalterne qui leur est utile.

On doit croire, d'après ce que nous venons d'avancer, que les Empereurs mirent peu de bonne foi, & n'employerent pas les moyens les plus efficaces dans la recherche qu'ils firent du *Chou-king.* Ils envoyerent à l'une des extrêmités de leur Empire, vers un Lettré octogénaire nommé *Fou-cheng*, homme qui n'a dû sa célébrité qu'à cet événement & à son amour extrême pour le *Chou-king.* Il en avoit conservé un exemplaire pendant que l'Edit de proscription étoit exécuté dans la plus grande rigueur, & l'avoit perdu après l'extinction de la race du Tyran, au milieu du tumulte des Guerres civiles. Il auroit pu, ou plutôt il auroit dû l'écrire, puisqu'il le savoit par cœur : tout autre qu'un Chinois n'y eût pas manqué; celui-ci n'en fit rien. Deux Députés de la Cour Impériale furent chargés de

copier fous la dictée de *Fou-cheng*, tout ce que fa mémoire pourroit lui fournir. Nouvelles difficultés alors à furmonter: la mémoire du vieillard s'étoit affoiblie; fon accent & fa prononciation n'étoient point familieres aux Députés. D'ailleurs comment retrouver les caracteres convenables au *Chou-king?* Les Députés cependant triompherent d'une partie de ces obftacles, & recueillirent enfin, après bien des peines, vingt-huit Chapitres de cet immortel Ouvrage qui furent reçus par le corps entier des Lettrés, avec des tranfports inouis. On fe hâta de les enfeigner & de les expliquer dans toutes les Ecoles. Les trois hommes les plus favants de l'Empire fe chargerent du foin de les commenter. Leur vie fut confacrée à ce pénible travail. Leurs fucceffeurs n'avoient pas encore rendu publics les trois favants Commentaires dont nous parlons, quand le Prince *Kong-ouang*, fils de l'Empereur *Kin-ti*, faifant démolir une maifon qui avoit appartenu à la famille de *Confucius*, y trouva un manufcrit du *Chou-king* caché dans l'épaiffeur du mur. La nouvelle en fut portée à la Cour, & le manufcrit remis entre les mains de *Kong-ngan-koue*, treizieme defcendant de *Confucius.* Ce digne rejeton du plus grand homme de la Chine, s'arma d'un courage infatigable. Les tables fur lefquelles étoient gravés les caracteres, tomboient de vétufté: ces caracteres eux-mêmes n'étoient plus en ufage. La Cour plongée dans le libertinage, les fuperftitions & la magie, voyoit les travaux du nouvel Editeur avec indifférence; les *Taot-fée* & les Adorateurs de *Foë*, les voyoient avec les yeux de la haine; les Lettrés eux-mêmes qui enfeignoient le *Chou-king* de *Fou-cheng*, & qui avoient adopté les trois célebres Commentaires, ne

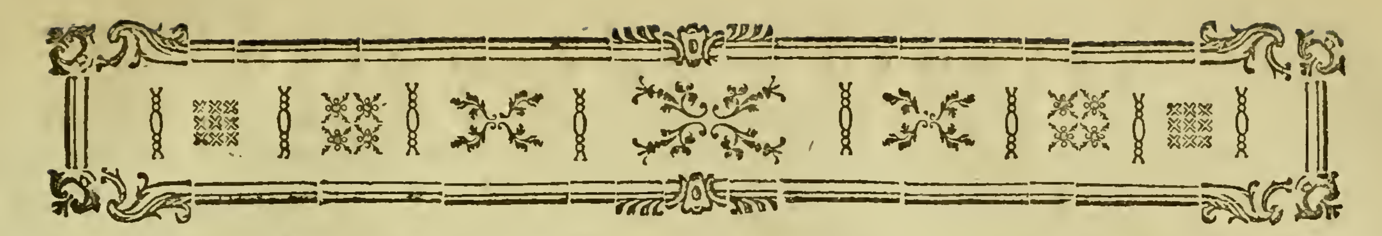
pouvoient ſe défendre d'une ſecrete jalouſie : tout concouroit à multiplier les obſtacles. *King-ngan-koue* en devint peut-être plus circonſpect, mais non pas moins ardent. Il rendit aux vingt-huit Chapitres déjà connus, l'ordre & la diviſion qu'ils devoient avoir, & ces vingt-huit Chapitres en formerent trente-trois. Il parvint à en déchiffrer encore vingt-cinq autres : ce qui fait en tout cinquante-huit, auxquels il ajouta un Commentaire en quarante Volumes.

L'Empereur ſe contenta de faire placer, le plus ſecrétement qu'il put, le *Chou-king* & le nouveau Commentaire dans la Bibliotheque Impériale. Le ſilence de la Cour ſervit de prétexte aux Lettrés qui enſeignoient le *Chou-king* de *Fou-cheng*, pour ne pas ſe déclarer tout-à-coup les Diſciples d'un nouveau maître. On connoît la vanité des Beaux-Eſprits, & l'entêtement orgueilleux des Savants de tous les pays. Cependant ni la Cour, ni les Lettrés, ni les *Taot-ſée*, ni les ſectes idolâtres n'attaquerent l'authenticité du nouveau *Chou-king*. On ne commença même à former des doutes raiſonnés que long-temps après ſous la Dynaſtie des *Tang*, lorſque l'idolâtrie & la dépravation la plus effrénée, placées ſur le Trône, vouloient, pour la ſeconde fois, arracher du cœur de la Nation les principes de l'ancienne Doctrine.

Le *Chou-king*, dénué de la protection des Empereurs, & du ſecours impoſant des formalités qui entraînent la multitude, ne dut ſon triomphe qu'à la ſeule force de la vérité. L'exemplaire de *Fou-cheng* perdit entiérement ſon crédit dans les Ecoles ; & l'Empereur *Outi*, de la petite Dynaſtie des *Tſi*, ordonna de n'enſeigner que la verſion de *Kong-ngan-koue*, laquelle

cependant ne fut honorée de la sanction publique, que cent soixante - dix ans après. L'Empereur *Tai-ßong* fit insérer le *Chou-king* tel que nous l'avons dans la grande Edition des *Kings*. Les Docteurs du College Impérial, dans une Edition particuliere de cet Ouvrage, ont eu la bonne foi d'insérer toutes les critiques qui en ont été faites, & ils ont ajouté : « C'est au » *Chou-king* à se défendre lui-même. Si le Lecteur n'a pas assez de pénétration » pour sentir qu'un Livre qui flétrit tous les vices, foudroie toutes les » sectes, & a fixé les regles des mœurs, les principes du Gouvernement » & les espérances du sage, ne peut-être un Livre supposé, il ne mérite » pas qu'on cherche à le lui prouver : le style seul dans lequel il est écrit » démontre son antiquité, à qui a lu les plus beaux Ouvrages des Savants » de toutes les Dynasties ».

On doit regarder le *Chou-king* comme la base sur laquelle repose le Gouvernement Chinois, & comme la preuve de l'ancienneté de ce Peuple. Nous reprochera - t - on d'avoir mis sous les yeux de nos Lecteurs un simple exposé des faits, pour qu'ils fussent à portée de juger par eux-mêmes une question que nous avons cru très-importante, & qui partage encore les Savants de l'Europe ? Les personnes qui précipitent leur jugement, la trouveront étrangere à notre sujet; les autres nous sauront gré peut-être d'avoir consacré quelques pages de cet Ouvrage à des recherches indispensables ; puisque nous nous sommes proposé de faire connoître, autant que le sujet nous le permettroit, les usages, les mœurs & le Gouvernement de l'Empire Chinois.



HISTOIRE NATURELLE

DES

DORADES DE LA CHINE.

On ne connoît en Europe, comme nous l'avons déjà dit, qu'une ſeule eſpece de Dorades : les Chinois en comptent juſqu'à ſept, auxquelles ils ont donné le nom commun de *Kin-yu* ; & qu'ils diſtinguent chacune par des noms particuliers. Nous avons pris la précaution de joindre aux noms chinois, les mots françois qui leur correſpondent. Car il eſt bon d'obſerver que tous les noms propres dans la Langue Chinoiſe, ainſi que dans la plupart des Langues orientales, ont une ſignification réelle, & ſe tirent ordinairement des principales qualités de la choſe déſignée.

Il y a donc ſept eſpeces de Poiſſons dorés, ou de *Kin-yu.*

1°. Le *Kin-yu*, proprement dit ; c'eſt cette eſpece la plus commune de toutes, connue la premiere en Chine, vers l'an 950, & dans le dix-huitieme ſiecle apportée au Port de l'Orient, à l'Hôtel de la Compagnie des Indes ;

2°. Le *Ya-tan-yu*, ou l'*œuf de Canne ;*

3°. Le *Long-Tſing-yu*, ou les *yeux de Dragon ;*

4°. Le *Choni-yu*, ou le *Dormeur ;*

5°. Le *Kin-teon-yu*, ou le *Cabrioleur ;*

6°. Le *Niu-eubk-yu*, ou la *Nymphe ;*

7°. Enfin le *Ouen-yu*, ou le *Poiſſon lettré.*

La façon de vivre, les inclinations, les différentes métamorphoſes, la maniere de ſe propager & de croître de ces Poiſſons, n'eſt pas moins merveilleuſe que leur forme extérieure, & leurs couleurs brillantes.

La premiere remarque que nous ferons à leur ſujet, c'eſt qu'on leur a donné le nom d'un Poiſſon de mer, avec lequel ils paroiſſent n'avoir rien de commun. Cependant l'Auteur du Mémoire qui nous a été confié, & dont nous avons parlé dans l'Introduction, conjecture qu'ils pourroient bien venir originairement de la mer. En effet ils ont été connus d'abord dans la Province de *Tche-kiang* qui s'étend juſqu'à la mer, du côté oriental. Ils ont pu remonter les rivieres dont cette Province eſt arroſée, & ſuivre les *Saumons*, les *Aloſes*, les *Eſturgeons*, les *Soles*, & tant d'autres eſpeces de Poiſſons.

Nous ſavons combien eſt active l'induſtrie chinoiſe, éveillée par la cupidité ; mais peut-elle jamais influer ſur les Ouvrages de la Nature, peut-elle changer, pour ainſi dire, leur deſtination? Cependant ſi l'homme a ſu tranſporter les plantes & les quadrupedes du midi au nord, & de l'ancien continent dans le nouvel hémiſphere ; quelle Loi lui défend de naturaliſer dans les fleuves une partie des habitants des mers ? Quelques-unes de nos Provinces abondent en eaux ſalées dont ont peut former des étangs : ſeroit-il impoſſible de les peupler de Poiſſons de mer?

Ces queſtions, plus intéreſſantes encore par l'utilité qu'elles préſentent, que par la curioſité qu'elles excitent, ouvrent un champ vaſte aux recherches des Naturaliſtes, & n'ont point encore attiré leur attention.



1. Le Souci. 2. La Capucine.

Dessiné en Chine *Gravé par Martinet Fils*





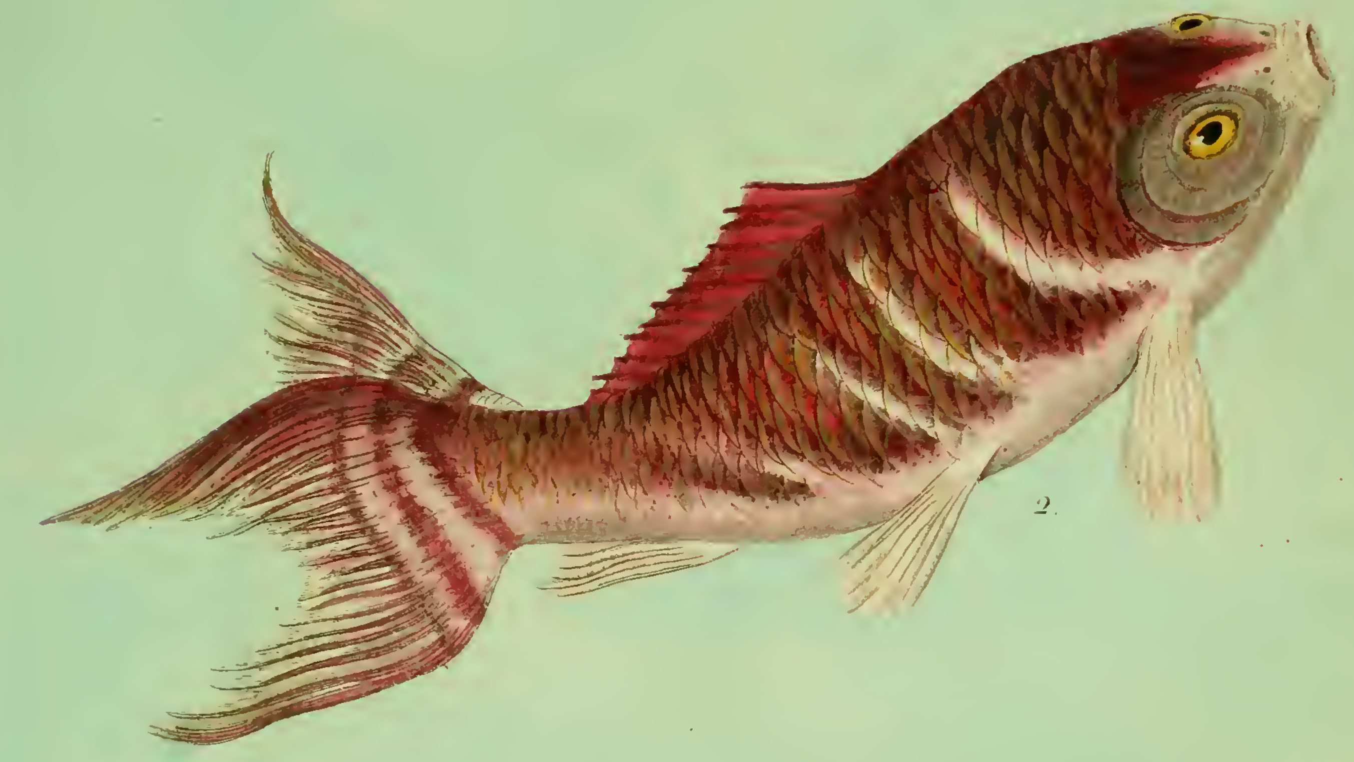
1. La Mouche, 2. Le Marbré.

Dessiné en Chine — *Gravé par Martinet Fils*


KIN-YU.
3.
Le Superbe.
de 15 Pouces de Longueur.
Dessiné en Chine
Gravé par Martinet

KIN-YU.





1. *l'Ardoisé*, 2. *Le Rubicon*.

Dessiné en Chine *Gravé par Martinet Fils*



1. Le Charbonnier, 2. Le Bleuet.



Le Noiroux.

Dessiné en Chine *Gravé par Martinet, Fils*



Le Mauricot.

Dessiné en Chine. Grav. par Martinet.



1. Le Brunet. 2. Le Cinabré.

OUEN-YU.



1. La Jujube. 2 Le Baté.

Dessiné en Chine. *Gravé par Martinet Fils.*



1. Le Masqué. 2. La Cap-mine).

Dessiné en Chine

Gravé par Martinet Fils.



Le Télescope.

LONG-TSING-YU *ou* OEUIL DE DRAGONS.



1. Le Rubis-mouche, 2. Le Nuageux.

Dessiné en Chine — *Gravé par Martinet Fils*



1. L'ambre jaune. 2. Le Tricolor.

Dessiné en Chine

Gravé par Martinet Fils.



1. Le Quintebande. 2. Le Norimembre.

Dessiné en Chine

Gravé par Martinet Fils

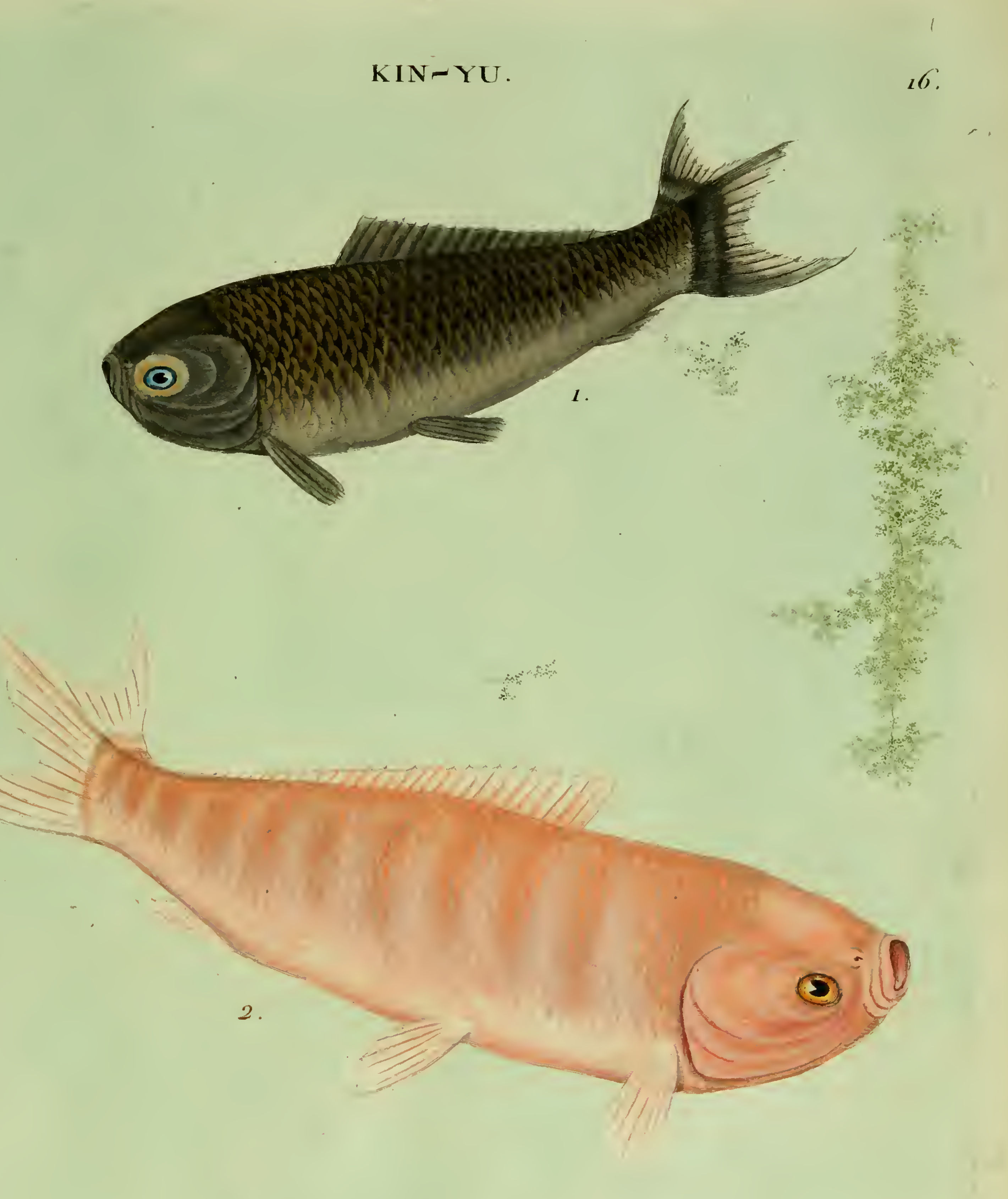
YA-TAN-YU *ou* OEUFS DE CANNE.



1. Le Ferrugineux. 2. Le Tettard. 3. Le Frangirouge.

Dessiné en Chine — *Gravé par Martinet Fils.*

10



1. Le Nigricant. 2. l'aurore.

Dessiné en Chine. martinet fils Sculp.

KIN-TEON-YU ou CABRIOLEURS.



1. Le Verdret. 2. Le Sombricolore.

Dessiné en Chine. *Gravé par Martinet Fils.*



1. Le Rubis. 2. Le Taches-mine.

Dessiné en Chine. *Gravé par Martinet Fils.*

KIN-YU.

(l'Orangé).

Dessiné en Chine

Gravé par Martinet Fils

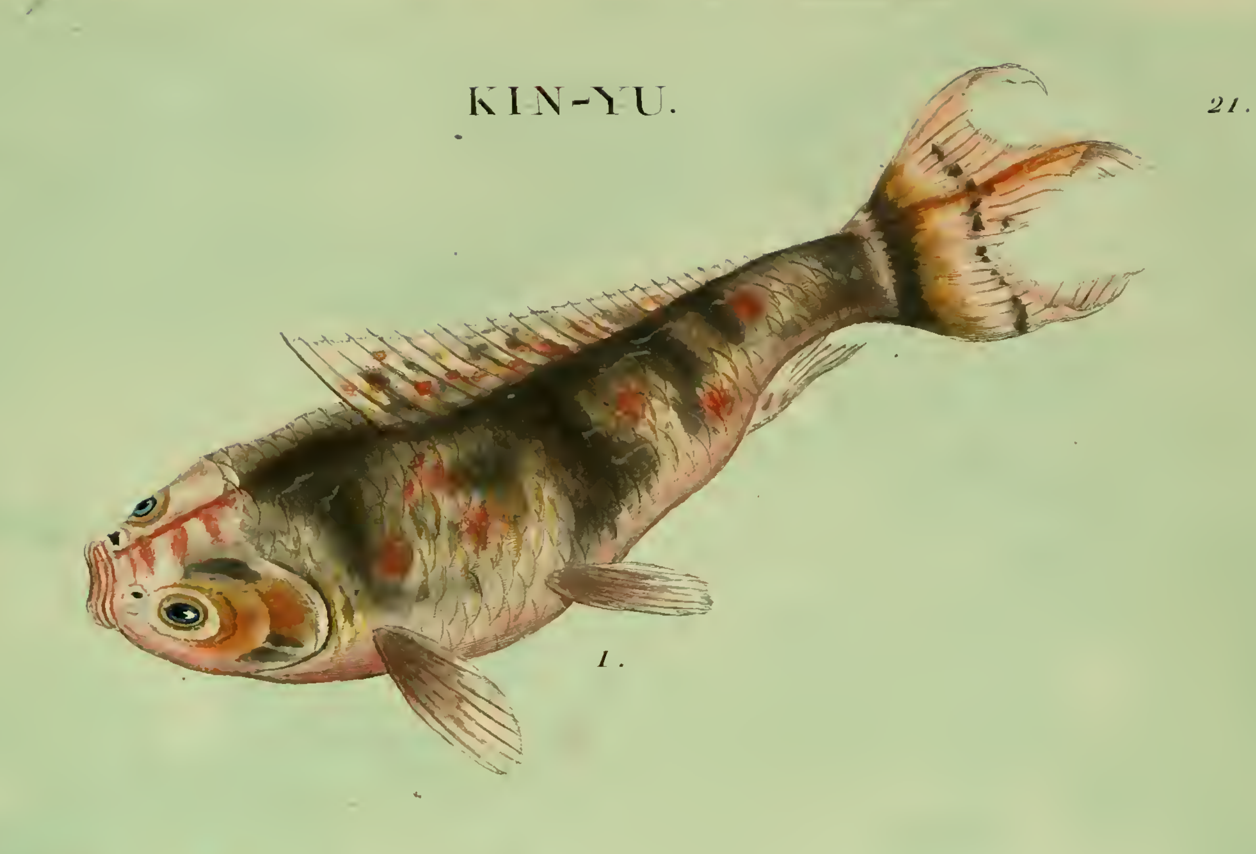


1. Le Mauri-jaune. 2. l'Ensanglanté. 3. le Tout-chair.

Dessiné en Chine

Gravé par Martinet Fils.

KIN-YU.





1. l'Original. 2. Le Bande-gueule.

Dessiné en Chine

Martinet fils Sculp.

LONG-TSING-YU *ou* LES YEUX DE DRAGON.

Espece des YA-TAN-YU *ou* OEUFS DE CANNE.



1. *Le Rouillé*. 2. *le Cerise*. 3. *le Léopard*.

Dessiné en Chine *Sculp.*

47

OUEN-YU, *ou* LETTRÉS. 23e.



1. Le Mors-doré. 2. l'Elégand.

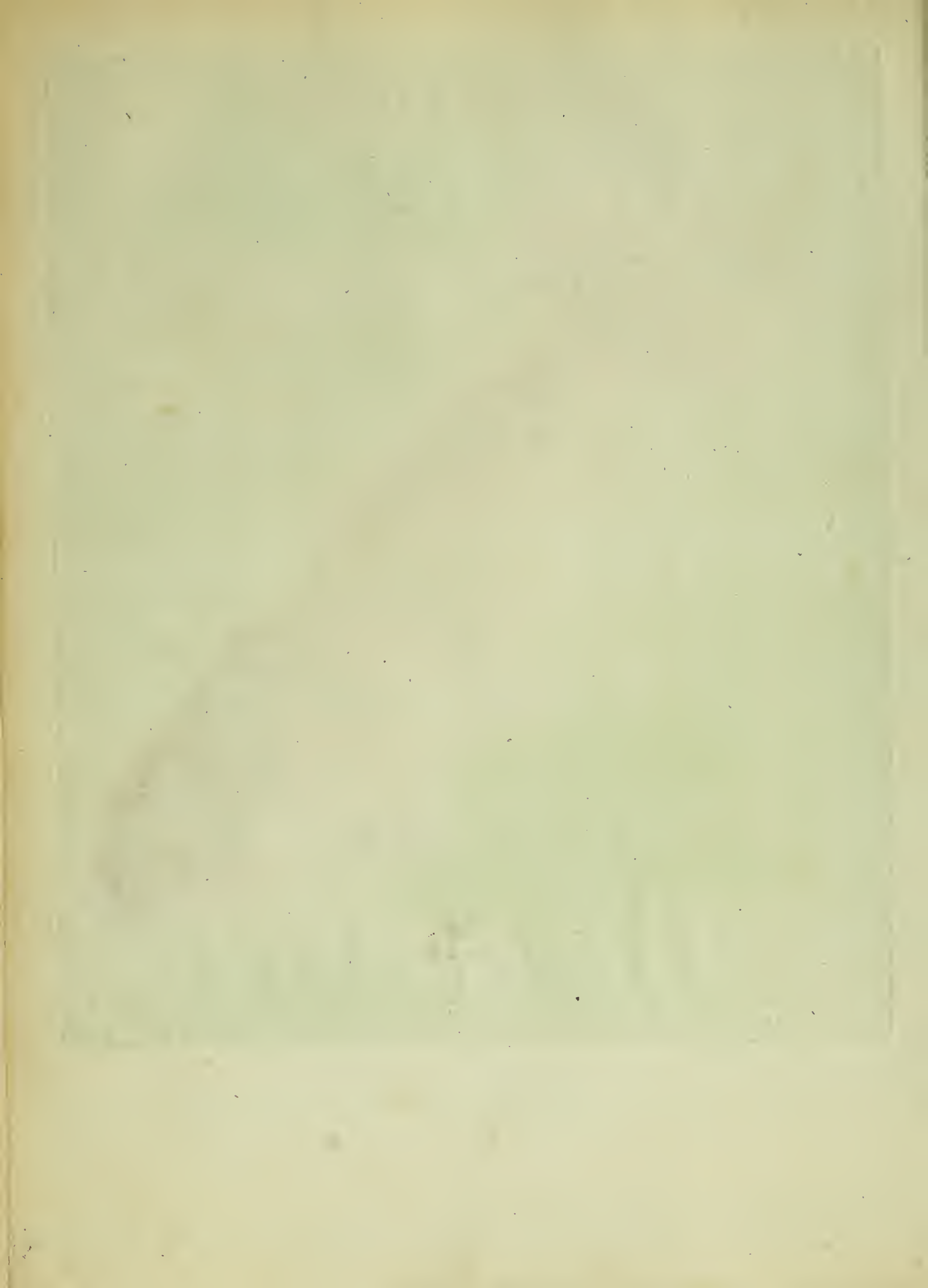
Dessiné en Chine. *Gravé par Martinet Fils.*

NIN-EUBK-YU *ou* NYMPHES. 24.



l'Agréable.

Dessiné en chine. *martinet fils Sculp.*



KIN-YU. 25.



Le Vermillon.

Dessiné en Chine.

Martinet fils Sculp

LONG-TSING-YU *ou* LES YEUX DE DRAGONS. 26.



1. La Turquoise. 2. l'agathe).

Dessiné en Chine. *Gravé par Martinet Fils.*



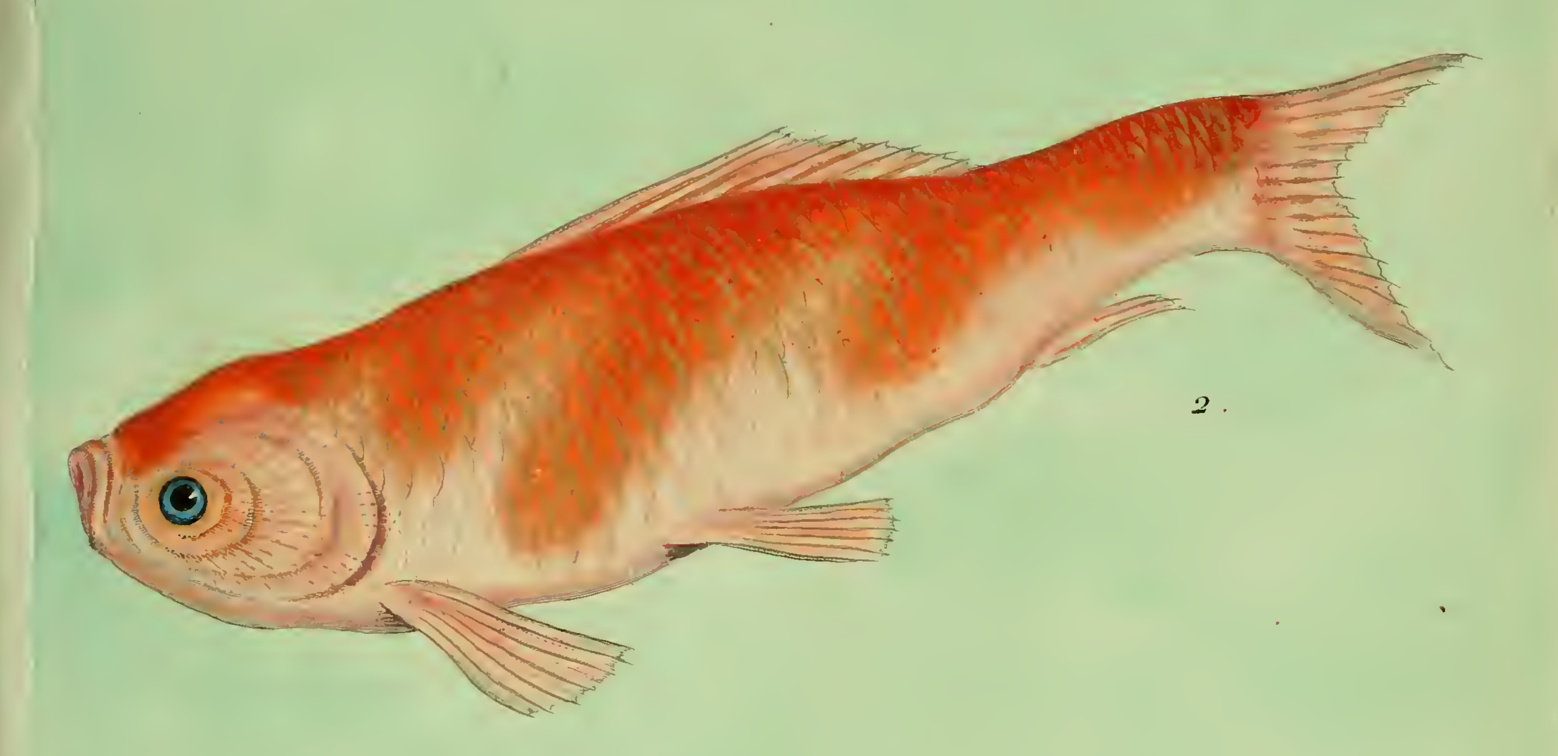


NIN-EUBK-YU *ou* NYMPHES. 27.

1. La Queue-mine. 2. l'Hirondelle.

Dessiné en Chine. *Martinet Fils Sculp.*





1. Le Fade. 2. le Minier.

dessiné en chine — *martinet fils Sculp*



1. Le Maltache. 2. La Croix-blanche.

Dessiné en Chine. *Martinet Fils Sculp.*



1. Le nacré. 2. le Rougi-membres.



NIN-EUBK-YU *ou* NYMPHES. 31.

le Rougissant.

NIN-EUBK-YU *ou* NIMPHES.

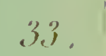


2.

1. Le Lapis. 2. l'animé.

24

LONG-TSING-YU *ou* LES YEUX DE DRAGONS. 33.



2.

1.

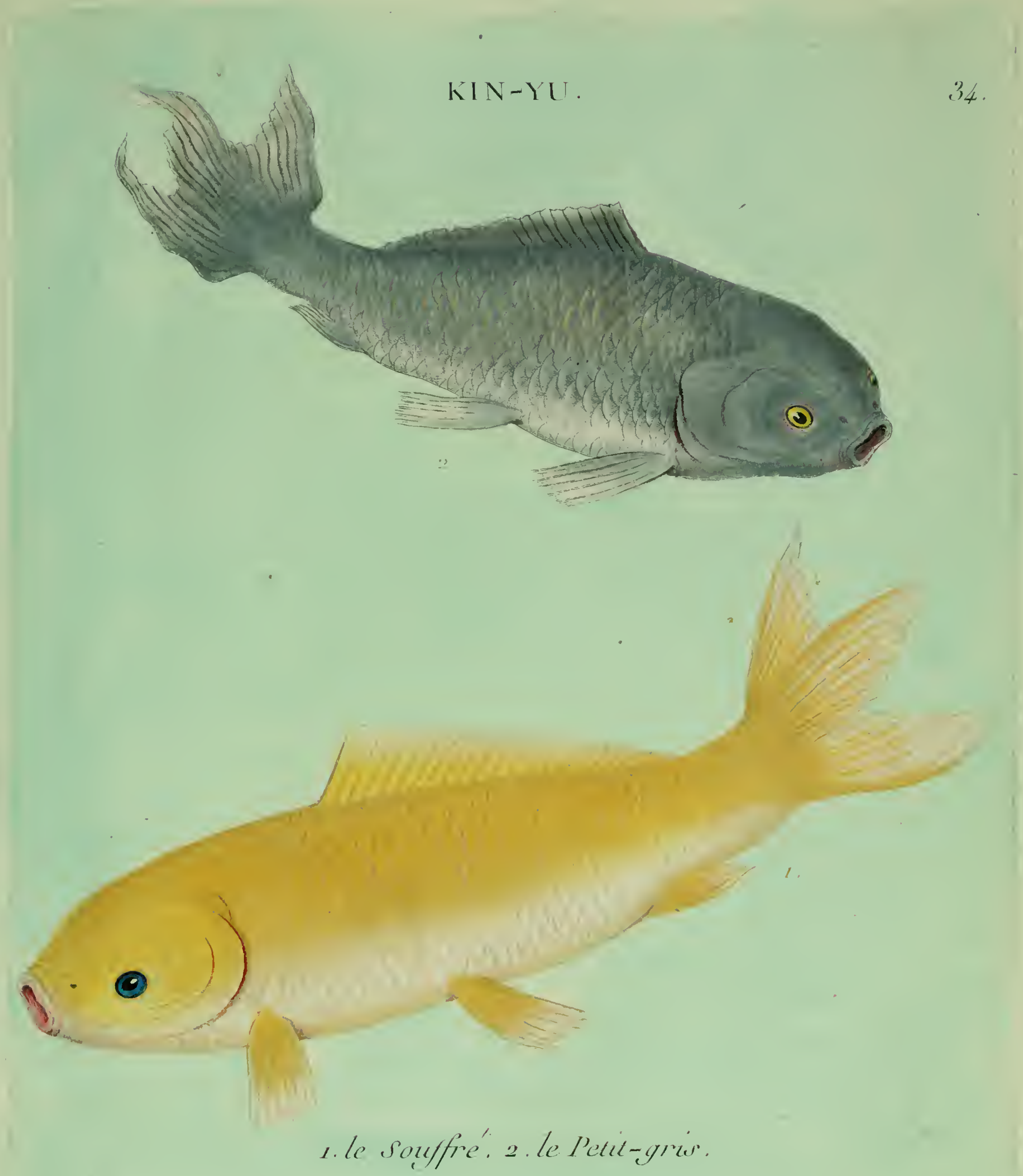
1. le Creóle. 2. le Frangimine.

Dessiné en Chine *Martinet Fils Sculpsit.*



13.

KIN-YU. 34.



1. le Souffré. 2. le Petit-gris.

Dessiné en Chine. Martinet Fils Sculp.



1. le Rouge-lys. 2. le Varié.

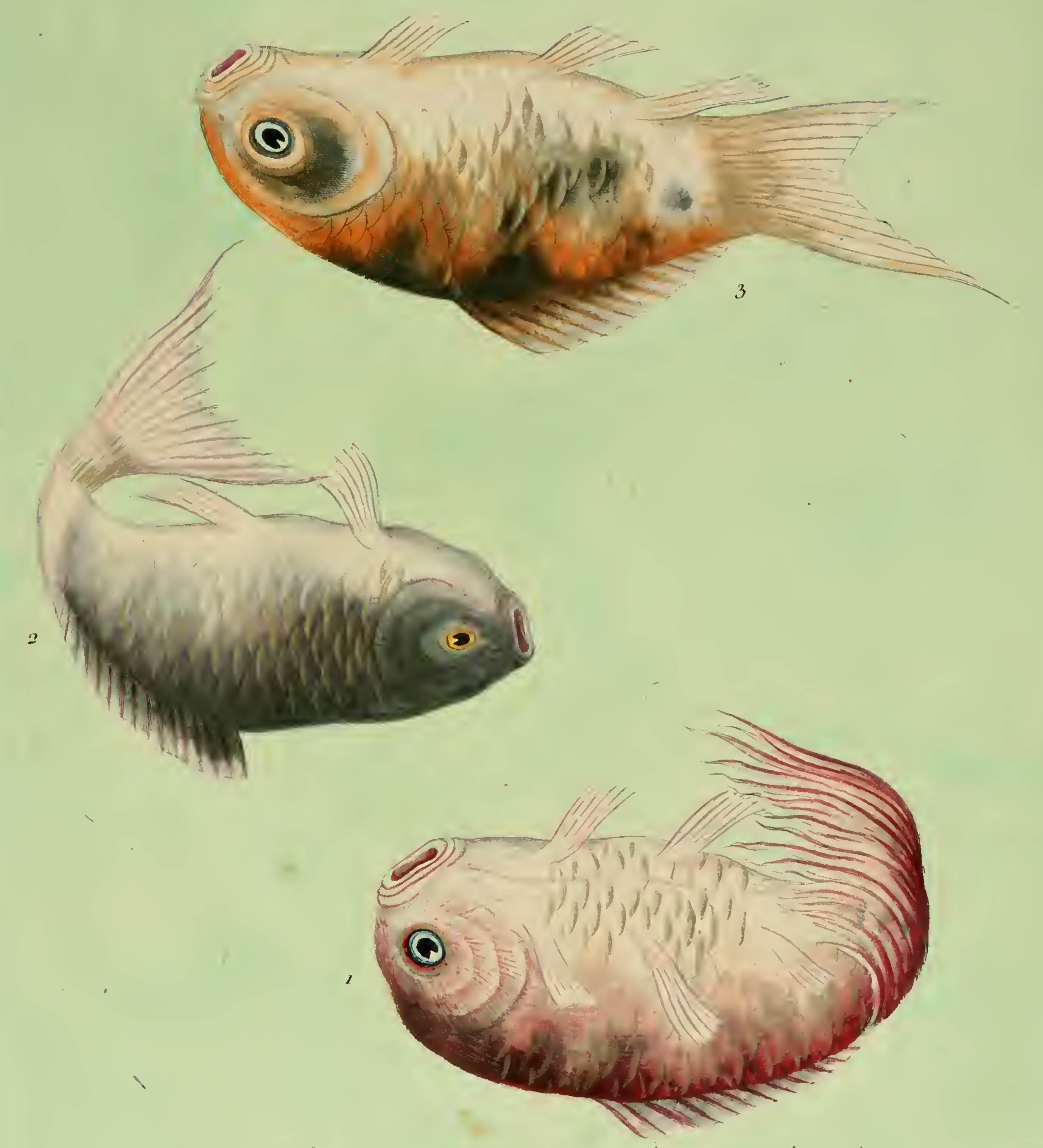

NIN-EUBK-YU ou NYMPHES.
36.
l'Indigo.
Martinet Fils Sp.



l'Arlequin.

Dessiné en Chine. Martinet Fils Sculp.

CHOUI-YU *ou* DORMEURS.



1. L'Emirube, 2. Le Palimembres, 3. Le Jaunitaché.

Dessiné en Chine. Martinet Fils, Sculp.



1 Le Bleuissant 2. le

LONG-TSING-YU ou LES YEUX DE DRAGON.



1. Le Robino, 2. Le Sombrun.

Dessiné en Chine. Martinet Fils, Sculp.

YA - TAN - YU *ou* OEUFS *de* CANNE. 41.

1.

3.

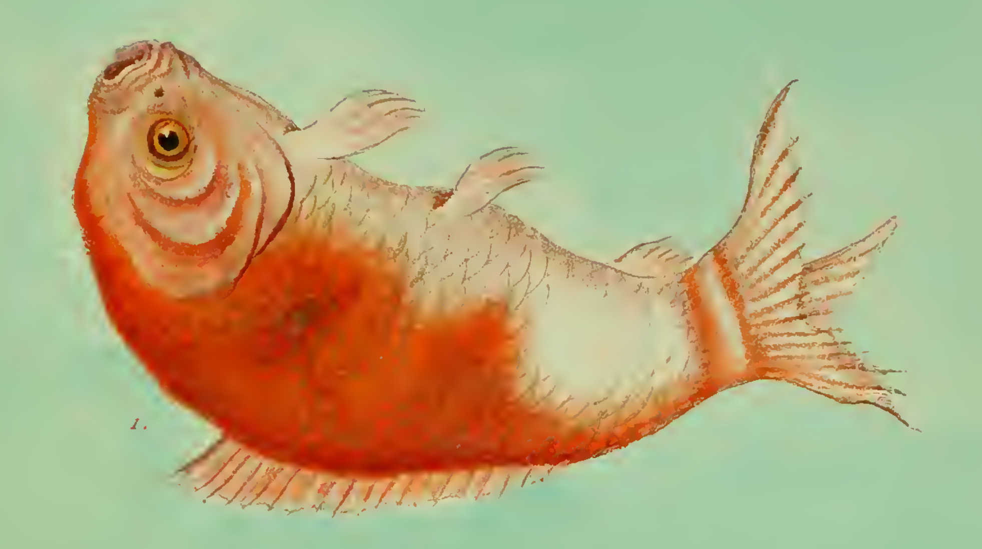
2.

1. l'albatre, 2. La Roussette, 3. Le Mulâtre.

Dessiné en Chine. *Martinet Fils Sculp.*



CHOUI-YU ou DORMEURS.





1. Le Minium, 2. L'Ombrette.

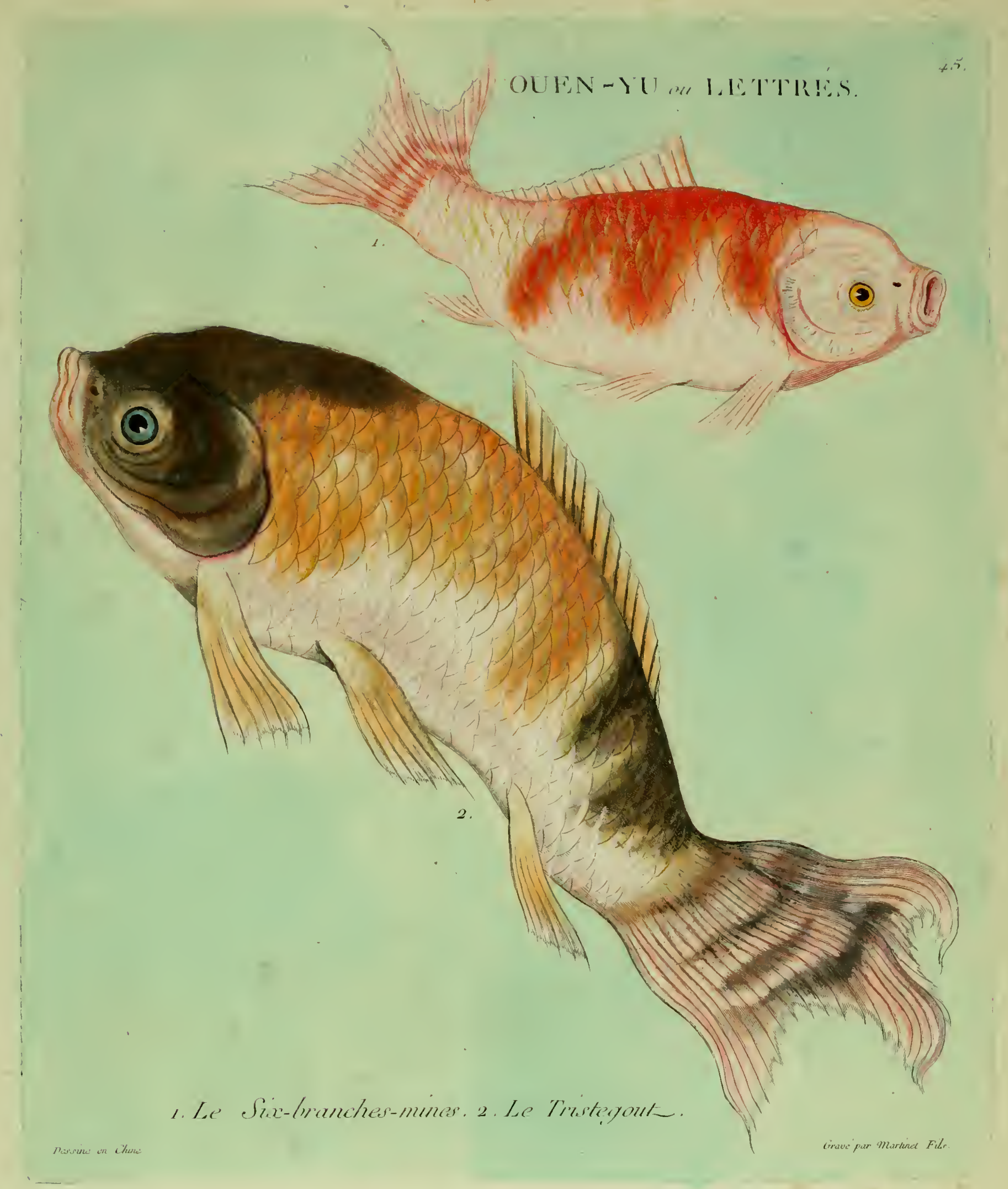
Dessiné en Chine.



1. Le Carmi-Echine. 2. Le Brunlac.

OUEN-YU *ou* LETTRES.

Le Violâtre!



1. Le Six-branches-mines. 2. Le Tristegout.

Dessiné en Chine

Gravé par Martinet Fils.



Le Sanguin.



1. Le Grisdelin. 2. Le Mine-mâle.



Le Bilieu



